

PITEM CLIP - Projet Circuito
(Activité WP5)

PLAN STRATÉGIQUE TRANSFRONTALIER

Sommaire

1. Le contexte de la coopération transfrontalière et le projet CIRCUITO.....	5
Analyse de l’efficacité des programmes Interreg 2014-2020 et recommandations pour la coopération transfrontalière	5
La stratégie EUSALP	6
Le projet CIRCUITO.....	7
2. Résultats du WP3 utiles pour le Plan Stratégique Transfrontalier	9
WP3.1: Zones de spécialisation transfrontalières et mesures communes.....	9
WP3.2: Analyse de la collaboration transfrontalière dans le domaine R&I	11
WP3.3: Analyse du niveau d’exécution de l’économie circulaire	11
WP3.4: Analyse de complémentarité industrielle et potentiel de symbiose	13
WP3.5: Identification des atouts territoriaux/points critiques concernant l’innovation	13
Propositions de base pour le Plan Stratégique Transfrontalier.....	14
3. Résultats des expérimentations du WP4	16
WP4.1: Les services soutenant la création et la dynamisation d’un écosystème de l’innovation transfrontalier	16
WP4.2: Renforcer les services de réseautage pour les PME transfrontalières innovantes.....	17
WP4.3: Accompagnement au développement d’un modèle d’économie circulaire dans le système économique transfrontalier	17
4. Menu des actions du Plan Transfrontalier.....	19
4.1 Plateformes Collaboratives.....	19
4.2 Coordination et harmonisation des programmations régionales	20
4.3 Soutien à l’écosystème transfrontalier à travers le soutien à des activités de réseautage ...	22
4.4 Renforcement de la collaboration du système de regroupement des Chambres de commerce de région (Alpmed)	23
4.5 Activités de formation et de réseautage destinées à favoriser l’adoption des pratiques de l’économie circulaire.....	23
4.6 Développement d’une S3 conjointe transfrontalière	23
5. Outils de mise en œuvre	25
Interreg Alcotra 2021-2027.....	25
Interreg Europe 2021-2027.....	25
Interregional Innovation Investments	25
Modèle de la Macro région Baltique et programme Innovation Baltic Express.....	26
ERA-NET	27
Accord-Cadre Piémont-Vallée d’Aoste	27

Programme de travail “Ecosystèmes de l’innovation européenne” (Horizon Europe) 27

6. Modèle de gouvernance 29

1. Le contexte de la coopération transfrontalière et le projet CIRCUITO

Analyse de l'efficacité des programmes Interreg 2014-2020 et recommandations pour la coopération transfrontalière

Les programmes de Coopération Territoriale Européenne (CTE) connus comme "programmes Interreg" et financés grâce à la politique de cohésion visent à réduire le fossé économique et la différence de développement entre les régions qui la composent en faisant spécifiquement référence aux régions transfrontalières. L'objectif principal d'Interreg est de contribuer à soutenir le développement harmonieux du territoire de l'Union européenne afin d'encourager la coopération et créer des opportunités de développement en répondant à des défis communs conjointement identifiés.

Comme l'indique le document d'orientation "*Border Orientation Paper France-Italie*"¹ élaboré par la Commission européenne afin de fournir des recommandations pour les prochains programmes de coopération transfrontalière 2021-2027, la coopération transfrontalière est beaucoup plus large que les programmes Interreg. Les outils disponibles pour favoriser cette coopération ne sont pas seulement les fonds européens (en particulier, Interreg et autres programmes des FESI - Fonds Européens Structurels et d'Investissement que l'on peut consacrer à la coopération), on a aussi des outils juridiques européens et nationaux (comme le Groupement Européen de Coopération Territoriale - GECT), les accords bilatéraux ainsi qu'une série de politiques spécifiques sur la mobilité des travailleurs, les transports, la santé, etc. Par conséquent, les programmes Interreg ne doivent pas seulement viser le financement de projets, ils doivent aussi chercher à réduire les obstacles transfrontaliers.

Le rapport spécial n° 14/2021² de la Cour des Comptes européenne "*Coopération Interreg : la libération du potentiel des régions transfrontalières de l'Union européenne doit être parachevée*" indique parmi les défis les plus importants "*les difficultés d'accès, en particulier en ce qui concerne la connectivité des technologies de l'information et de la communication [...] l'infrastructure de transport, le déclin des industries locales, un environnement peu propice aux entreprises, l'absence de réseaux entre les administrations locales et régionales, les faibles niveaux de recherche et d'innovation [...], la pollution de l'environnement, la prévention des risques, les attitudes négatives vis-à-vis des ressortissants des pays voisins*".

Dans le cas du territoire frontalier du projet CIRCUITO, les régions NUTS 2 auxquelles appartiennent les zones frontalières sont qualifiées de "plus développées". En réduisant au minimum la prise en compte des disparités régionales et interrégionales et les différences entre zones rurales, montagneuses et urbaines, les résultats économiques sont très similaires, avec la majeure partie des zones frontalières proches ou au-dessus de l'indice PIB par habitant de l'Union européenne égal à 100 (sauf pour les zones de montagne où le PIB par habitant est de 75).

1 <https://www.interreg-alcotra.eu/sites/default/files/fr-it.pdf>

2 https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR21_14/SR_cross-border_IT.pdf

En termes de croissance, au cours des dernières années, on a enregistré dans les régions françaises des rythmes plus soutenus tandis que, dans la partie italienne, le PIB a diminué. La zone transfrontalière a dans l'ensemble une image positive, toutefois elle est en train de subir une phase de "vieillesse" qui représente probablement un défi spécifique.

Un autre défi souligné - actuellement commun à tous les programmes transfrontaliers - concerne l'existence d'obstacles légaux et administratifs ainsi que les différences dans la capacité institutionnelle qui limitent les perspectives de collaboration.

Parmi les opportunités signalées émerge la possibilité d'impliquer des partenaires hors de la zone du programme en ayant clairement à l'esprit que les projets financés doivent profiter en premier lieu à la zone transfrontalière et doivent être en ligne avec le cadrage et le raccordement des actions de coopération transfrontalière dans le champ des stratégies existantes (par exemple, la stratégie macrorégionale alpine ainsi que les stratégies nationales, régionales ou sectorielles pertinentes).

Enfin, le document d'orientation souligne l'importance des données, études, analyses et cartographies comme base pour concevoir de bonnes politiques publiques et une absence de ces données et études au niveau transfrontalier.

En particulier, le document d'orientation souligne qu'il doit exister une stratégie transfrontalière s'appuyant sur une base de données solide et fiable, soutenue politiquement et faisant l'objet d'une large consultation avec les parties concernées. Dans le cas de la zone ALCOTRA, une telle stratégie peut être facilitée grâce à la collaboration enracinée et de longue date entre la France et l'Italie, considérant qu'ALCOTRA est l'un des programmes Interreg les plus anciens et que la zone transfrontalière fait à son tour partie du programme transnational "Espace Alpin" et de la stratégie macrorégionale pour la région alpine EUSALP.

La stratégie EUSALP

L'importance de la coopération au sein de l'espace alpin est démontrée par l'existence de la stratégie macrorégionale Eusalp, lancée en 2015, qui voit la participation de 7 pays, dont 5 États membres de l'UE (Autriche, France, Allemagne, Italie et Slovénie) et 2 pays hors UE (Liechtenstein et Suisse), et 48 Régions dont les régions CIRCUIT.

L'espace alpin est constitué de territoires aux tendances démographiques, sociales et économiques contrastées et d'une grande diversité culturelle et linguistique. La stratégie vise à soutenir le macro-espace dans la génération de réponses communes ou alignées aux grands défis liés à la mondialisation, aux tendances démographiques, au changement climatique et au défi énergétique.

La stratégie Eusalp vise à donner un nouvel élan à la coopération et à l'investissement au profit de tous les acteurs concernés: États, régions, acteurs socio-économiques et société civile en général. Il s'appuie sur une longue tradition de coopération dans les Alpes en intégrant, plutôt qu'en dupliquant, les structures de coopération existantes.

La stratégie repose sur trois domaines politiques thématiques généraux orientés vers l'action et un domaine politique transversal:

- 1er domaine thématique: croissance économique et innovation;
- 2ème axe thématique: mobilité et connectivité;
- 3ème domaine thématique: environnement et énergie;
- Domaine politique transversal: gouvernance, y compris la capacité institutionnelle.

En particulier, le projet CIRCUIT contribue aux objectifs des premier et troisième domaines thématiques de la Stratégie, tandis que les activités envisagées dans le domaine politique transversal pourraient soutenir la construction d'une gouvernance du Plan Stratégique Transfrontalier.

En effet, comme objectif principal, la stratégie de l'UE pour la région alpine vise à garantir que cette région reste l'une des zones les plus attractives d'Europe, en utilisant mieux ses ressources et en saisissant ses opportunités de développement durable et innovant dans un contexte européen.

A la lumière et en cohérence avec l'approche Eusalp, ce Plan Stratégique Transfrontalier représente donc une réelle perspective de l'espace transfrontalier pour travailler ensemble pour trouver des solutions communes aux défis ou aux potentiels inexploités.

Le projet CIRCUITO

Le défi auquel répond le projet Circuito est celui du dialogue entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise. Le projet Circuito répond à ce challenge en travaillant à une stratégie transfrontalière en matière d'innovation, stratégie partagée par les régions et par les structures soutenant la recherche et les entreprises. Le projet CIRCUITO répond ainsi au premier objectif thématique des programmes de coopération transfrontalière, objectif qui vise concrètement à renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation.

À cet égard, le projet Circuito prévoit de:

- réduire les obstacles à la coopération transfrontalière de la part des décideurs publics et privés de l'innovation en établissant des lignes directrices pour expérimenter des services innovants et définir le Plan Stratégique Transfrontalier en faveur de l'innovation dans les entreprises;
- réduire le fossé entre recherche et entreprises en expérimentant de nouveaux services dont on pense qu'ils pourront augmenter la capacité à produire de l'innovation de la part des entreprises et des autres intervenants publics et privés impliqués.

En particulier on a travaillé travaillera à:

- renforcer les projets de collaboration et la rencontre entre offre et demande d'innovation autour de ce qu'on appelle les "Tiers-Lieux/Espaces Créatifs de Travail";
- soutenir la capacité des PME (petites et moyennes entreprises) à travailler en réseau et à prendre contact avec d'autres acteurs de la recherche et de l'innovation au niveau transfrontalier;

- accompagner le développement des méthodes d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier avec un projet pilote dans certaines zones tests;
- développer une programmation transfrontalière future en matière d'innovation qui s'applique aux entreprises.

Afin de poursuivre ces objectifs, les activités du projet ont été structurées en 5 lots de travail (en anglais "*Work Packages*" ou *WP*) avec une attention particulière aux WP3, WP4 et WP5 dans lesquels ont été élaborées les actions centrales du projet ayant permis de réaliser une analyse des éléments disponibles dans les régions partenaires pour soutenir de l'innovation et la coopération transfrontalière, d'expérimenter des services en faveur de l'innovation et définir un cadre stratégique pour la coopération entre régions partenaires.

Dans le cadre du WP3 ont été menées des analyses sur les stratégies et politiques régionales en matière d'innovation (WP3.1), sur la collaboration transfrontalière dans le domaine de la Recherche et de l'Innovation - R&I (WP3.2), sur le niveau de déploiement de l'économie circulaire et ses obstacles réglementaires (WP3.3), sur la complémentarité industrielle et le potentiel pour développer des procédés de symbiose industrielle (WP3.4), sur les atouts territoriaux/points critiques concernant l'innovation (WP3.5). Les résultats des actions menées ont permis de définir des lignes directrices pour l'expérimentation des services visée dans le WP4 et pour la formulation du Plan Stratégique Transfrontalier visée dans le WP5.

Le WP4 représente l'activité expérimentale du projet afin de favoriser l'instauration de services à valeur ajoutée pour soutenir l'innovation dans les entreprises. Le WP4 s'articule autour de trois activités principales, à leur tour structurées en actions ponctuelles, ayant pour but de parvenir à la définition d'un écosystème transfrontalier de l'innovation et au lancement de nouveaux services pour soutenir la compétitivité et la durabilité environnementale des productions tels que les "Services pour soutenir la création et la dynamisation d'un écosystème transfrontalier de l'innovation" (WP4.1) et les "Services de networking pour les PME transfrontalières innovantes" (WP4.2). Le WP4.3 s'est focalisé sur l'accompagnement relatif au développement d'un modèle d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier.

Enfin, le WP5 a pour but l'élaboration du présent Plan Stratégique Transfrontalier pour soutenir l'innovation dans les entreprises et pour la mise en œuvre concrète d'un écosystème transfrontalier de l'innovation. Le Plan constitue donc le résultat ultime des activités du projet Circuito en y valorisant les résultats afin de structurer les actions futures de coopération.

L'introduction au Plan présente les conclusions du WP3 (mise en commun des politiques, des outils et des acteurs de l'innovation des régions transfrontalières), l'analyse de l'efficacité de la mise en réseau des tiers-lieux et des services aux entreprises (WP5.2) ainsi que l'analyse et la comparaison avec des initiatives existantes qui ont réussi en matière de coopération stratégique interrégionale (WP5.1).

2. Résultats du WP3 utiles pour le Plan Stratégique Transfrontalier

WP3.1: Zones de spécialisation transfrontalières et mesures communes

CIRCUITO a identifié le potentiel de croissance de la zone transfrontalière sur la base des priorités de développement recensées dans la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) des 5 régions partenaires. La S3 est l'outil que les régions et les pays membres de l'Union européenne adoptent pour orienter et maximiser les effets des investissements des fonds pour la recherche et l'innovation en concentrant les ressources sur les domaines de spécialisation caractéristiques de chaque territoire.

Dans le cadre du projet CIRCUITO, la S3 en tant qu'outil stratégique pour la programmation des politiques et actions régionales en matière de recherche et d'innovation est considérée comme un point de référence dans l'identification des secteurs prioritaires pour la coopération.

Dans le cadre du WP3, les S3 des 5 régions ont été analysées dans le but d'identifier les points communs et les complémentarités entre les 5 régions du projet CIRCUITO. Les trois filières économiques déjà identifiées comme communes lors de la rédaction du projet - **Usine Intelligente, Sciences de la Vie, Agroalimentaire** - rentrent dans toutes les S3, mais avec des déclinaisons différentes.

Dans le cas de la Vallée d'Aoste qui présente un focus spécifique sur son contexte territorial montagneux, les filières de l'Usine Intelligente et de l'Agroalimentaire sont mentionnées au sein des priorités Montagne d'excellence et Montagne durable. Pour les autres régions comme on le déduit du tableau ci-dessous, l'Usine Intelligente est proposée dans les déclinaisons suivantes: Mécatronique pour le Piémont, Industries du futur et production industrielle pour l'Auvergne-Rhône-Alpes, comme sous-secteur dans "Sécurité et qualité de la vie dans le territoire" pour la Ligurie tandis que dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur comme filière plus destinée à l'Aéronautique, au Naval et à la Défense - et avec une approche plus transversale de soutien aux trois technologies habilitantes ou Technologies-Clés. Par ailleurs, cette région a mis en place des "Opérations d'Intérêt Régional" (OIR) dont une intitulée "Industries du Futur", des OIR qui consistent en des écosystèmes d'acteurs, d'outils et de projets stratégiques partagés afin de soutenir le développement des filières du futur.

En revanche, "Sciences de la Vie" s'avère être un secteur expressément introduit comme prioritaire dans toutes les S3, sauf pour la Vallée d'Aoste. Dans ce cas, le secteur "Santé" est décliné dans la priorité Montagne durable. Dans les quatre autres régions, il est décliné dans des expressions similaires comme "Santé et bien-être" ou "Sciences de la vie". Dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette filière est soutenue par deux OIR intitulées "Thérapies innovantes" et "Silver Économie" (économie des séniors).

Enfin, la filière agroalimentaire est identifiée comme prioritaire dans le Piémont (au sein de la priorité Made in Piémont), en Auvergne-Rhône-Alpes (Agriculture, agroalimentaire, forêt), dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (Agriculture, agroalimentaire et cosmétiques). Pour la Vallée d'Aoste, elle rentre dans la priorité Montagne durable tandis que pour la Ligurie, elle n'est pas mentionnée comme secteur prioritaire. Dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette filière est soutenue par l'OIR "Naturalité".

Outre les secteurs identifiés comme prioritaires, il y a un autre élément commun à de nombreuses S3, c'est l'insertion des **technologies habilitantes** (technologies-clés, en anglais "Key Enabling Technologies" ou *KET*) comme secteurs technologiques prioritaires. Dans certains cas, les technologies habilitantes sont introduites comme élément transversal, c'est le cas du Piémont et de la Vallée d'Aoste tandis que pour la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ligurie, elles sont expressément intégrées comme secteur prioritaire. Même l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelable rentrent comme thème prioritaire ou transversal dans toutes les S3, sauf pour la Ligurie. Dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, ces filières sont soutenues par l'OIR "Smart Tech".

D'autres secteurs prioritaires sont communs à plus d'une région: il y a le secteur aéronautique présent aussi bien dans la S3 du Piémont que dans la S3 de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le secteur naval pour la Ligurie et pour la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le secteur du tourisme pour les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Vallée d'Aoste.

RÉGIONS / PRIORITÉS										
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Bâtiments et travaux publics	Mobilité / Systèmes de transport intelligent		Industrie du futur et production industrielle	Agriculture, agroalimentaire, forêt	Santé	Numérique	Énergie	Sport, montagne, tourisme	
LIGURIE	Technologies de la mer			Sécurité et qualité de vie sur le territoire		Santé et sciences de la vie			Technologies habilitantes	
SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR (*)	Aéronautique naval, spatial et défense	Industrie maritime et logistique			Agriculture, Agroalimentaire et cosmétiques	Santé, Sciences de la Vie, Biotechnologies	Silver economy	Énergies de demain, écotechnologies	Tourisme, culture, art de vivre, sports	Technologies clés : numérique, optique et chimie
PIÉMONT	Aérospatiale	Automobile	Mécatronique	Chimie verte / Cleantech	Made in Piemonte	Santé et bien-être			Technologies habilitantes + trajectoire smart / trajectoire ressource efficiency	
VALLÉE D'AOSTE	Montagne d'Excellence				Montagne Durable		Montagne intelligente		Technologies habilitantes	
Industrie intelligente										
Agroalimentaire										
Santé et sciences de la vie										
Autres secteurs prioritaires en commun										

Le deuxième objectif de l'analyse qui a été menée était de décrire les stratégies et les politiques régionales en faveur de l'innovation et ses modalités de mise en œuvre afin d'identifier les bonnes pratiques, les éléments communs et complémentarités en termes de filières stratégiques, les types de mesures mises en place et notamment les synergies et collaborations transrégionales existantes (par exemple mesures conjointes, instrument ERA-NET, etc.).

Beaucoup de similitudes ont été observées parmi les mesures prévues dans chaque territoire pour soutenir l'innovation. Dans le but de valoriser les complémentarités qui sont apparues, on a identifié 5 types récurrents d'intervention:

- Infrastructures pour la recherche;
- Projets collaboratifs en matière de recherche et d'innovation;
- Innovation d'entreprise et transfert de technologies;
- Startups innovantes;
- Pôles d'innovation et clusters.

Lors de la rédaction du Plan Stratégique, les nouvelles S3 pour la période de programmation 2021-2027 n'ont pas encore été toutes officiellement adoptées. Au travers d'un sondage et d'entrevues bilatérales, il ressort une ligne de continuité entre la période de programmation passée et celle actuelle. En ce sens, on peut imaginer que les zones prioritaires communes identifiées au cours de la période 2014-2020 seront maintenues jusqu'en 2027.

De la même manière, on prévoit une continuité dans les types d'intervention et mesures de soutien à la recherche et à l'innovation dans les différentes régions participantes. Les possibilités de collaboration en termes de mesures conjointes ou en ouvrant les appels d'offres aux entreprises des autres régions seraient faisables dans le cadre du Plan Transfrontalier comme l'a aussi recommandé le rapport du WP3.5.

WP3.2: Analyse de la collaboration transfrontalière dans le domaine R&I

Dans le cadre du lot de travail WP3.2, une cartographie des collaborations en Recherche et Innovation - R&I (y compris des Tiers-Lieux/Espaces de Créativité) a été réalisée. Cette analyse a été faite en recensant les acteurs de la recherche et de l'innovation au niveau de chaque territoire et en convoquant des "*focus groups*" pour recueillir leurs témoignages ainsi que des informations. Une analyse des barrières à la coopération et au transfert de connaissances et de technologies entre les acteurs des deux frontières a aussi été menée.

Il ressort de l'analyse que les centres de recherche des 5 régions connaissent bien les mécanismes de la coopération transfrontalière et qu'ils répondent aux appels à projets. Par contre, les tiers-lieux sont peu impliqués dans la coopération internationale et transfrontalière et se concentrent sur leur cœur de métier (la fourniture d'espaces de travail et l'appui aux entreprises) en priorisant le niveau territorial, voire même local.

Du point de vue des entreprises, on a observé qu'elles ont tendance à vendre leurs produits et/ou services principalement sur les marchés nationaux (et aussi en particulier hors de leur région). Dans de nombreux cas, les entreprises ont des difficultés à repérer les appels à projets et à identifier les interlocuteurs pertinents.

On enregistre de la même façon une impression de lourdeur administrative et bureaucratique dans la participation aux appels d'offres publics. On déduit donc de l'analyse qu'il existe un potentiel de coopération qui n'est pas encore utilisé à son maximum.

WP3.3: Analyse du niveau d'exécution de l'économie circulaire

L'enquête menée auprès des entreprises de la zone de coopération franco-italienne fait ressortir un contexte plutôt homogène qui peut être résumé dans les points suivants:

- bonne propension au développement durable et à l'intégration ultérieure de méthodes d'économie circulaire;
- perception du modèle circulaire en tant que système de réduction des coûts de production et d'efficacité des ressources;
- attention portée principalement sur la réutilisation du produit et sur la prolongation de la durée de vie du produit;

- nécessité d'un soutien adapté et/ou d'un accompagnement des entreprises pour intégrer les modèles circulaires;
- besoin de simplification des réglementations et des procédures administratives.

Sur la base des résultats de l'enquête, on recommande de prévoir dans le cadre de l'actuelle et future coopération transfrontalière:

- une élaboration de parcours de formation pour combler les lacunes des entreprises en termes de savoir des principes et des modèles à adopter ainsi que des opportunités commerciales que l'on peut obtenir en adoptant des méthodes durables et circulaires. Ces parcours de formation peuvent inclure: 1) des sessions de formations sur des critères de développement durable et sur des modèles de circularité à adopter; 2) des moments de confrontation entre entreprises par l'analyse d'"études de cas" italiennes et françaises en présence de référents d'entreprise pour stimuler le débat et aborder les sujets de manière pratique; 3) identification de thèmes spécifiques sur lesquels organiser des stages de formation, par exemple la gestion des déchets, l'écoconception, les principes d'investissement durable;
- extension de l'utilisation de l'outil ACTIF³ (disponible actuellement en France) sur le territoire de la zone de coopération transfrontalière de manière à permettre son utilisation par les entreprises italiennes. Cet outil peut représenter l'un des aspects les plus innovants de tout le projet CIRCUITO et fournir une forte impulsion à la circularité dans la zone de coopération. Il s'agit en fait d'une "Marketplace" où les entreprises françaises et italiennes ciblées peuvent échanger des informations sur les flux, les produits dérivés, les résidus d'usinage, qui sont utiles pour: a) dynamiser la coopération transfrontalière; b) enclencher de nouveaux échanges entre les différentes filières économiques de divers territoires; c) augmenter la durabilité des productions et des services au niveau transfrontalier. On suggère donc de prévoir une action d'information adéquate de l'outil ACTIF et des modalités de ciblage des entreprises bénéficiaires en profitant de son interopérabilité avec la plateforme en ligne "Open Innovation CIRCUITO"⁴ ainsi que d'un accompagnement des entreprises intéressées par l'utilisation de l'outil ACTIF;
- actions de préparation afin de participer aux Marchés Publics Écologiques (en anglais "Green Public Procurement" ou GPP). Les entreprises et plus spécifiquement les PME ont beaucoup de difficultés à accéder aux opportunités offertes par les marchés publics. Pour les impliquer davantage, il est fondamental de repenser les appels d'offres publics au vu de la manière dont travaillent les PME et des obstacles qu'elles doivent affronter et de réussir à leur expliquer que les Marchés Publics Écologiques sont susceptibles de créer des impacts économiques et sociaux plus larges et plus positifs, y compris la contribution à une économie plus inclusive, plus durable et plus innovante et finalement à des économies locales plus fortes.

³ <https://actif-cci.fr/it/accoglienza-2/>

⁴ <https://servizi.regione.liguria.it/page/welcome/openinn>

La coopération transfrontalière peut en outre faciliter l'échange entre administrations publiques italiennes et françaises afin de chercher à harmoniser les critères insérés dans les appels d'offres et contribuer à créer un écosystème plus homogène pour les entreprises.

WP3.4: Analyse de complémentarité industrielle et potentiel de symbiose

Le WP3.4 a mené une enquête pour étudier le potentiel inhérent au concept de symbiose industrielle; ces potentiels ont été analysés à travers d'une enquête plus large qui s'est penchée sur la question de l'économie circulaire au sein de la chaîne de l'industrie automobile, de manière à pouvoir limiter le champ de recherche, mais en même temps disposer d'un échantillon varié d'entreprises.

L'enquête a montré que la question de l'économie circulaire suscite un certain intérêt, notamment en ce qui concerne : l'utilisation de matières premières secondaires dans le processus de production (une pratique qui s'est consolidée depuis des décennies en ce qui concerne le cas des métaux et en particulier de l'acier) ; introduction de la conception pour les approches circulaires dans la planification; technologies pour prolonger la durée de vie du produit, recyclage, renouvellement, réparation ou restructuration du produit lui-même, conception pour additif et réutilisation des emballages. Aucune entreprise interrogée n'a actuellement changé de modèle économique suite à l'adoption des pratiques EC, mais toutes les entreprises se sont déclarées fortement intéressées par la perspective de pouvoir transformer les déchets générés en ressource, en réduisant les coûts de gestion des déchets et en limitant le gaspillage des ressources.

De manière plus générale, les principales opportunités et barrières associées aux démarches d'économie circulaire ont été identifiées et classées. Les avantages comprennent la réduction des coûts liés à l'élimination des déchets et aux coûts d'approvisionnement, la réduction des émissions, la réduction du gaspillage des ressources et une augmentation de la compétitivité. Les barrières incluent le manque de connaissances, l'absence de filières spécialisées dans la valorisation des déchets, le sérieux de l'investissement initial (qui nécessite des temps de retour moyens-longs).

WP3.5: Identification des atouts territoriaux/points critiques concernant l'innovation

Dans le cadre du WP3.5 a été réalisée une analyse des systèmes territoriaux d'innovation concernant les régions qui participent au projet. L'analyse s'est basée sur les résultats d'autres études comme celle du tableau régional de l'innovation ("*Regional Innovation Board*"), sur les études menées dans le cadre des WP3.1, 3.2, 3.3 et 3.4 et sur des interviews de divers représentants du système de l'innovation des différentes régions.

L'analyse du contexte de l'innovation exposée par le tableau de bord régional de l'innovation ("*Regional Innovation Scoreboard*") met en évidence une capacité hétérogène des régions en matière d'innovation. En particulier, l'Auvergne-Rhône-Alpes est la région avec les meilleures capacités d'innovation, conséquence d'une étroite collaboration entre organismes publics et privés accompagnée d'un fort penchant international à placer les domaines de la recherche dans des contextes multinationaux. Les régions italiennes mettent

en évidence de manière générale une capacité plus faible des acteurs publics à soutenir le processus d'innovation.

La capacité d'innovation du Piémont est principalement soutenue par les activités de Recherche et Développement (R&D) des entreprises privées. Les PME piémontaises soutiennent de manière déterminante le développement innovant de la région. Malheureusement, l'expression de cette capacité est limitée par la faible propension des entreprises à réaliser des projets partagés capables d'amplifier le potentiel de l'innovation. Ce qui entraîne dans les entreprises une possibilité organisationnelle restreinte à protéger légalement les résultats de l'innovation, limitant en même temps l'incitation à l'innovation dans un cercle vicieux qui ralentit le développement innovant et, par voie de conséquence, le développement économique. Au contraire, les deux régions françaises montrent une bonne capacité à créer des liens de collaboration pour le développement de programmes d'innovation et d'internationalisation accompagnés d'un fort soutien des pouvoirs publics.

En termes de ressources humaines, dans les régions italiennes, il est nécessaire d'attirer/former de nouveaux talents (chercheurs, étudiants, entrepreneurs, etc.) en facilitant l'émergence de nouveaux professionnels en mesure de véhiculer les compétences de demain et garantir une meilleure correspondance entre les besoins des secteurs clés et l'offre de formation.

Propositions de base pour le Plan Stratégique Transfrontalier

Comme c'est apparu dans le rapport du WP3.5, la phase actuelle d'ambition économique transfrontalière met l'accent sur la définition d'une nouvelle politique industrielle et de l'innovation, partagée, ambitieuse et dynamique, en faveur de la politique de croissance et de la création de postes de travail qui dépassent les frontières de chaque région.

Il s'agit alors d'organiser un ensemble cohérent d'entreprises, de savoir-faire, de projets dans des territoires déterminés avec des objectifs ambitieux et crédibles qui soutiennent la transformation des secteurs industriels existants avec le développement des nouveaux secteurs des marchés futurs.

Les objectifs du Plan doivent viser une triple ambition:

- redynamiser les productions industrielles dans une optique de sauvegarde et de protection de l'environnement et des ressources naturelles;
- faire de la zone une référence internationale en tant que territoire intelligent et durable, c'est-à-dire profiter de l'énorme potentiel lié à la double révolution industrielle et sociale: la révolution digitale/environnementale;
- être le point de référence européen de l'économie du bien-être et du bien-vivre à travers la valorisation des productions agroalimentaires et la réalisation d'un système de soins pour les personnes qui soit à l'avant-garde.

Le Plan Stratégique Transfrontalier devra être un outil opérationnel de façon à:

- accélérer la mise en œuvre des projets structurants de chacune des régions en consolidant les points forts qu'elles ont en commun et en orientant la gestion des complémentarités vers des programmes partagés;
- soutenir la croissance et l'essor des entreprises dans les secteurs stratégiques;
- organiser et promouvoir la dimension internationale;
- valoriser les ressources des territoires et favoriser un développement harmonieux.

La mise en œuvre du Plan devra aussi prévoir la réalisation d'une offre dédiée aux services aux entreprises:

- soutien des projets structurants;
- faciliter l'accès aux ressources financières partagées pour les projets d'innovation en mobilisant les fonds publics et privés. On propose en particulier de vérifier la faisabilité d'instauration de mesures conjointes des Programmes Opérationnels du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) dans les régions italiennes et françaises impliquées afin d'ouvrir la participation à l'appel à projets aux entreprises de ces régions;
- une stratégie commune de marketing en mobilisant talents, partenaires et ambassadeurs et en organisant des missions internationales vers des destinations-cibles;
- l'action régionale pour soutenir les besoins de compétences dans les secteurs stratégiques du futur;
- soutien destiné aux entreprises en phase de croissance par l'intermédiaire d'intervenants qui composent la chaîne de valeur territoriale (agences de développement économique, pôles, accélérateurs, investisseurs...) afin d'accélérer le développement des entreprises à haut potentiel.

Sur le plan de la gouvernance, il est proposé d'instituer des organismes spécifiques dans lesquels les cinq régions devront être représentées et qui auront pour but de débattre et proposer des plans d'actions opérationnels résultant du Plan Stratégique Transfrontalier. Le rôle du Comité de Pilotage sera d'approfondir les priorités définies, promouvoir et contrôler le développement des projets. Les modèles de gouvernance identifiés dans le WP5.1 par l'analyse des bonnes pratiques en matière de coopération transfrontalière pourront être adoptés.

3. Résultats des expérimentations du WP4

Les résultats des activités du WP4 ont été exposés lors du Workshop organisé par la Région Piémont le 12 avril 2022. Pendant le workshop il a été demandé aux coordinateurs d'indiquer quels seraient parmi les services et les activités soutenant l'innovation des entreprises développés et expérimentés dans le WP4, celles configurables comme étant des bonnes pratiques et ayant un potentiel élevé de reproductibilité dans le Plan Stratégique Transfrontalier.

WP4.1: Les services soutenant la création et la dynamisation d'un écosystème de l'innovation transfrontalier

L'objectif de l'action était de renforcer la connaissance et la mise en réseau de ce que l'on appelle « tiers lieux/TL » ou « espace créatifs de travail/ECT » transfrontaliers d'accélération de l'innovation à travers l'échange de bonnes pratiques et la création d'une plateforme web collaborative.

C'est dans ce cadre qu'a été déployée la **Plateforme Open Innovation**, destinée à faciliter les échanges entre les entreprises partageant des catégories ou des sous-catégories d'intérêts. La Plateforme existait déjà et était déjà utilisée par les pôles d'innovation de Ligurie ; dans le cadre du projet CIRCUITO, l'on a développé la dimension transfrontalière, permettant ainsi de la mettre à disposition d'autres acteurs des régions impliquées dans le projet. Ont également été développés des outils supplémentaires, tels qu'une cartographie des acteurs et un outil pour le partage des propositions de projets et l'on y a ajouté la langue française.

L'innovation qui apparaît comme étant la plus intéressante est **l'interopérabilité avec la plateforme française ACTIF (cf. WP4.3) à travers le développement de l'infrastructure d'interopérabilité régionale et la participation des entreprises avec 528 personnes enregistrées**. Étant donné qu'il s'agit du premier essai d'interopérabilité transfrontalière, l'expérience est proposée comme une bonne pratique ou un élément reproductible à introduire dans le Plan Stratégique de Coopération.

D'autre part, bon nombre des activités réalisées dans le cadre de ce WP ont été des activités d'animation territoriale, outre que d'information et formation sur les appels à candidature et opportunités de coopération dans le domaine de la recherche et développement. L'on signale, notamment, **l'activité d'animation des Tiers Lieux et plus généralement des acteurs des écosystèmes régionaux de l'innovation** : en plus de la mise en place, grâce au projet, d'un nouveau Fablab dans la Vallée d'Aoste, l'on a effectué une cartographie complète des Tiers Lieux des régions partenaires et réalisé une rencontre virtuelle entre les acteurs dans le but d'entamer un parcours de collaboration. Afin de poursuivre et renforcer cette collaboration il est proposé de :

- organiser des missions technologiques nationales et transfrontalière;
- mettre en place des Fablab transfrontaliers;
- sélectionner les salons et foires susceptibles d'être intéressants dans un cadre transfrontalier sur les thèmes de l'innovation/durabilité au sein desquels mener des

actions de sensibilisation et favoriser la rencontre entre les entreprises et les acteurs de l'innovation.

WP4.2: Renforcer les services de réseautage pour les PME transfrontalières innovantes

Les activités du WP4.2 ont été adressées plus précisément aux entreprises et à d'autres acteurs de l'innovation. Ont été réalisés, plus particulièrement, trois axes d'activité: 1) la promotion des plateformes Actif et Open Innovation; 2) des sessions de formation pour les entreprises; 3) des rencontres entre les entreprises. En ce qui concerne la promotion des Plateformes, tous les partenaires ont participé en promouvant les plateformes dans le cadre de différents événements. Les activités de formation visées au point 2 ont été organisées autour de trois grandes thématiques: économie circulaire (plus de 300 participants), fonds européens (plus de 300 participants) et durabilité (500 participants). Dans le cadre du troisième axe d'activités ont été réalisés des sessions de open innovation et d'autres événements organisés par les partenaires français.

L'on propose, en tant que bonne pratique, **l'organisation conjointe de programmes de rencontres de partenariat avec des rencontres b2b**, tel que celle organisée dans le cadre des Green Days lesquels ont enregistré une très bonne participation (185 entreprises enregistrées aux Green Days et 75 aux b2b).

Enfin, afin de promouvoir la valeur ajoutée de la collaboration transfrontalière et d'augmenter le niveau de coopération entre les entreprises et les acteurs de l'innovation, l'on propose d'agir également au sein des programmes régionaux de financement pour la recherche et développement, tels que les programmes FEDER. Plus particulièrement, l'on propose de prévoir, dans les appels à candidature lancés par les Régions, **un système de récompense pour la mise en œuvre de partenariats avec des entreprises ou des organismes de recherche situés en zone transfrontalière**. Il faut toutefois agir, en parallèle, pour simplifier les procédures administratives et les obstacles bureaucratiques et informatiques ; en ce sens, une collaboration au niveau des autorités régionales est nécessaire, afin d'aligner, si possible, les critères et les procédures.

WP4.3: Accompagnement au développement d'un modèle d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier

L'activité du WP4.3 est fortement liée à l'interopérabilité des deux plateformes, ACTIF et Open Innovation, et à la participation des entreprises aux deux plateformes. L'interopérabilité a requis un travail à haut contenu technique. Depuis février 2022 les plateformes sont en communication effective. ACTIF a été développée en septembre 2021: la plateforme est ouverte à tous types d'organisation - publics et privés - en France comme en Italie. Actuellement, les profils d'environ 50 entreprises ont été créés mais l'on s'attend à créer de nouveaux profils dans les prochains mois ainsi qu'à augmenter les activités de communication et de promotion. Il est recommandé, dans le cadre du Plan Stratégique **d'organiser des événements et des rencontres entre les entreprises, tant de grands événements en présentiel que des événements plus confidentiels, même en ligne**. Ces

événements devraient faciliter la participation des entreprises à la plateforme qui à son tour facilitera la collaboration entre les entreprises.

Une autre recommandation importante pour le Plan Stratégique est **d'aider les entreprises à identifier et contacter les fournisseurs tant de matières premières que de services**. En dernier lieu, offrir un soutien aux entreprises dans leur conception et mise en œuvre d'un système de gouvernance de la circularité.

L'on signale, en outre, l'opportunité **d'élargir le cadre d'intervention de la Plateforme ACTIF, en sensibilisant les Tiers Lieux au partage des espaces (en cas de co-working) ou de l'outillage (dans les cas de Fablab)**.

4. Menu des actions du Plan Transfrontalier

Sur la base des résultats des activités du projet CIRCUIT, de l'analyse des bonnes pratiques de coopération transfrontalière des partenaires et d'autres organisations extérieures au projet, un menu d'actions pour le Plan Transfrontalier est proposé.



4.1 Plateformes Collaboratives

Dans le cadre du projet CIRCUITO l'on a développé, élargi et rendu interopérables deux Plateformes virtuelles soutenant l'innovation et les pratiques de l'économie circulaire. Les deux Plateformes, en particulier la Plateforme ACTIF, s'adressent principalement aux entreprises, mais l'on prévoit la possibilité d'en élargir l'utilisation à d'autres acteurs de l'innovation, y inclus les Tiers Lieux qui ont représenté un groupe cible spécifique du projet.

4.1.a Plateforme Open Innovation

L'on propose de maintenir la Plateforme Open Innovation non seulement afin de soutenir les entreprises mais aussi en tant qu'outil «habilitant» pour les différentes activités de coopération de l'espace transfrontalier.

La Plateforme Open Innovation met à la disposition des adhérents une série de fonctionnalités visant à animer le tissu entrepreneurial à travers lesquelles des synergies peuvent être identifiées entre les entreprises présentes sur la plateforme et éventuellement mettre en place des rendez-vous B2B. Les autres fonctionnalités mises à disposition par la plateforme sont les suivantes: le géoréférencement des sujets adhérant à la plateforme, la possibilité d'insérer et de partager des idées de projets, la possibilité d'insérer et de partager des événements. Le point focal des activités menées est la réalisation de l'interopérabilité entre la Plateforme d'Open Innovation et la plateforme française Actif (plateforme dédiée au thème de l'économie circulaire, sur laquelle il est possible d'interagir sur les flux de produits mis à disposition ou pour en proposer de nouvelles), ou la possibilité pour un utilisateur d'accéder directement, en un clic, d'une plateforme à l'autre sans avoir à

effectuer d'autres opérations de connexion. La plateforme peut être utilisée en italien, français et anglais.

Dans le cadre du Plan stratégique, la poursuite des activités de la plateforme et l'élargissement des services offerts pourraient être envisagés, notamment:

- renforcement de l'interopérabilité applicative entre les bases de données des plateformes italienne et française également par la création de nouvelles fonctionnalités orientées vers l'économie circulaire;
- organisation d'activités de formation à l'utilisation de la plateforme;
- organisation d'événements de jumelage en ligne.

4.1.b Plateforme ACTIF

Grâce aux efforts fournis pour garantir l'interopérabilité entre les plateformes ACTIF et Open Innovation, les usagers des deux plateformes peuvent utiliser les deux plateformes avec un seul compte. À l'heure actuelle environ 500 entreprises sont inscrites à la plateforme laquelle prévoit une section spécifique d'accompagnement au développement d'un modèle d'économie circulaire dans le système économique transfrontalier. La plateforme a été présentée dans le cadre de différentes rencontres et événements.

À l'intérieur du Plan Stratégique l'on pourrait prévoir la continuation des activités de la plateforme et l'élargissement des services offerts en y incluant :

- cartographie des entreprises italiennes;
- cartographie des Tiers Lieux (coworking et FabLab) afin d'inclure les espaces et l'outillage parmi les ressources à partager;
- organisation d'activités de formation sur l'utilisation de la plateforme;
- organisation d'événements en ligne de matchmaking.

4.2 Coordination et harmonisation des programmations régionales

L'expérience du projet Circuito a fait émerger l'important potentiel de coordination des programmations régionales en matière de soutien aux entreprises. Cette coordination peut se structurer selon différents degrés d'intensité de coopération, par exemple de la simple introduction d'un système de récompense pour favoriser les partenariats conjoints à valoir sur les actions des PR FEDER respectifs, aux appels à candidature aux contenus coordonnés, jusqu'à de véritables appels à candidature conjoints style ERA-NET.

Le Plan Stratégique peut, donc, servir de plateforme afin de poursuivre le dialogue autour des thèmes d'intérêt communs et identifier les possibles activités conjointes ou en tout cas coordonnées/harmonisées. Ces activités pourraient être réalisées en adaptant et en reproduisant les bonnes pratiques analysées dans le cadre de l'activité WP5.1 du projet Circuito, provenant tant des expériences européennes que de l'activité développée par les régions mêmes du projet CIRCUITO, rendant ainsi leur reproductibilité plus aisée.

Parmi les activités conjointes et/ou de coordination possibles, sont ressorties, plus particulièrement:

- l'introduction d'un système de récompense dans les appels à candidature régionaux, en tant qu'élément d'évaluation supplémentaire, en valorisant l'existence de collaborations entre l'organisation qui présente une demande de financement ou une proposition de projet à un appel à candidature régional et l'organisation d'une autre région. L'introduction du système de récompense sert à favoriser non seulement la création de nouveaux partenariats mais aussi à générer un échange culturel plus orienté vers la coopération internationale surtout entre les entreprises. L'avantage de cette mesure est qu'elle ne requiert pas de ressources supplémentaires et n'est pas contraignante ni pour les entreprises ni pour les administrations publiques responsables de la gestion des fonds;
- en montant dans l'échelle d'intensité de coopération, l'on pourrait réfléchir à une extension supplémentaire à d'autres régions de la zone transfrontalière du modèle de l'Accord-cadre en place déjà depuis quelques années entre les régions Piémont et Vallée d'Aoste. Ce modèle habilite une collaboration plus structurelle entre les Régions, avec la possibilité d'ouvrir les appels à candidature régionaux à des bénéficiaires d'autres régions ; normalement, les ressources financières sont allouées par les régions auxquelles appartiennent les bénéficiaires et chaque région peut adopter des critères d'admission spécifiques. Cette action demande, bien évidemment, un compromis politique et la souscription d'un accord entre les administrations régionales, avec l'identification de finalités, thèmes et outils d'intérêt communs et les modalités de leur mise en œuvre.
- Enfin, c'est sur ce même plan que s'inscrit le modèle des ERA-NET, qui implique un niveau encore plus élevé de coopération étant donné qu'il prévoit nécessairement la participation des administrations de pays différents (trans-nationalité), avec la contribution financière de toutes les régions. De plus, le modèle ERA-NET prévoit un appel à candidature transnational unique avec les mêmes critères d'admission et d'évaluation pour tous les bénéficiaires. Dans le cadre du projet CIRCUITO cette modalité de coopération a été analysée tant dans sa version « pure » avec la participation par exemple de la Région Piémont à différentes ERA-NET, que comme cas d'étude de la Macrorégion Baltique analysé au sein du WP5.1.



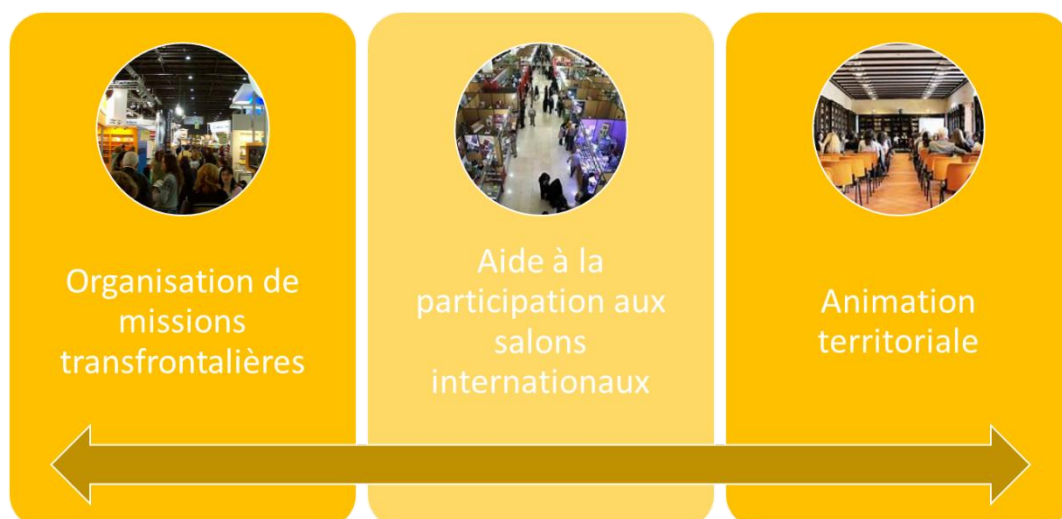
4.3 Soutien à l'écosystème transfrontalier à travers le soutien à des activités de réseautage

La nécessité de favoriser la rencontre entre les entreprises et d'autres acteurs de l'innovation des différentes régions de la zone transfrontalière a été soulignée non seulement par les études réalisées par la Commission, mais également par l'expérience des partenaires du projet surtout dans le cadre du WP4. En réponse à cette nécessité et en phase avec les résultats positifs obtenus, l'on propose, donc, de continuer à organiser des opportunités de rencontre ou soutenir les entreprises économiquement et d'un point de vue logistique afin qu'elles participent à des salons, des missions et autres événements de réseautage.

Cela peut comprendre un large éventail d'actions telles que, par exemple:

- l'organisation de missions transfrontalières financées directement par les programmes régionaux ou par un éventuel nouveau projet Interreg ALCOTRA. Ces missions devraient se concentrer sur une thématique ou un secteur ou prévoir des collaborations trans-sectorielles spécifiques, en tenant compte des différents domaines de spécialisation de la zone transfrontalière;
- l'organisation/participation conjointe à des salons ou événements de matchmaking/B2B, en prévoyant, également, là où c'est possible, un soutien financier aux entreprises intéressées b) seulement une ligne de financement pour la participation à des événement dans la zone transfrontalière ;
- des activités d'animation/favorisation aux fins de la création de réseau d'acteurs et lieux transfrontaliers (clusters, incubateurs, fablab, etc.).

Indépendamment du type d'action que l'on décidera de mener l'on conseille d'impliquer les acteurs des Tiers Lieux (coworking et Fab Lab) non seulement en tant que possibles bénéficiaires des actions mais également en tant que coorganisateur des activités.



4.4 Renforcement de la collaboration du système de regroupement des Chambres de commerce de région (Alpmed)

Alpmed est une initiative de collaboration qui implique les Chambres de commerce de la Ligurie, du Piémont, de la Sardaigne, de la Vallée d'Aoste, de l'Auvergne-Rhône-Alpes, de la Corse, de la Provence-Alpes-Côte d'Azur et qui travaille sur les thèmes du Tourisme, des Transports, de l'Innovation et des Programmes Européens. L'initiative a été relancée dernièrement suite au lancement du Pacte du Quirinal, une initiative politique vouée à renforcer les liens entre la France et l'Italie. Ce que l'on propose est de soutenir et renforcer la coopération au sein de ce système de Chambres de commerce, en se référant plus particulièrement aux Chambres de commerce du secteur CIRCUITO, en tant que plateforme stratégico-opérationnelle de collaboration soutenant les entreprises.

4.5 Activités de formation et de réseautage destinées à favoriser l'adoption des pratiques de l'économie circulaire

En synergie avec le maintien et l'approfondissement de la plateforme ACTIF, l'on propose de réaliser des actions de formation finalisées à l'amélioration des compétences des entreprises sur les modalités de mise en œuvre des pratiques de l'économie circulaire et sur la gouvernance de l'économie circulaire du territoire transfrontalier.

Ces actions devraient être accompagnées par des activités de réseautage physiques et virtuelles afin de mettre en relation les entreprises qui offrent des déchets industriels et des ressources à introduire à nouveau dans le cycle de production.

4.6 Développement d'une S3 conjointe transfrontalière

Dans le cadre des activités du WP5.1 l'on a analysé certaines expériences de développement de stratégies conjointes intéressantes, notamment les Stratégies de Spécialisation Intelligente - S3 ; l'on peut citer l'exemple des régions Galice (Espagne) et Haut Portugal ou les régions Açores, Canaries et Madeira (projet RIS-NET). La Commission européenne aussi promeut des initiatives de ce genre, par le biais d'une assistance fournie à travers la Plateforme de Spécialisation Intelligente.

Il s'agit d'actions à caractère hautement stratégique, dans la mesure où, bien qu'elles ne génèrent pas directement d'engagements contraignants d'un point de vue économique ou financier, elles impliquent l'existence d'une volonté politique claire, tant dans la phase de définition que dans celle de mise en œuvre.

Il s'agit, en effet, de définir une méta-stratégie transfrontalière, en identifiant les priorités de développement communes à toutes les régions susceptibles de guider les politiques d'innovation et développement régionales et favoriser la coopération entre les écosystèmes régionaux d'innovation. Le développement d'une S3 conjointe offrirait à toute la zone transfrontalière un document de référence dans le but de tracer les mesures soutenant la recherche et l'innovation régionales et transrégionales. Parmi les outils possibles de mise en

œuvre, l'on souligne que l'initiative Écosystèmes Européens Innovants est orientée justement vers la favorisation de la coopération entre systèmes régionaux afin de favoriser la coopération, l'atteinte d'économies d'échelle pour les entreprises européennes et le développement de chaînes de valeurs transnationales.

5. Outils de mise en œuvre

Sont résumés, ci-après, les outils possibles que l'on a identifiés aux fins de la mise en œuvre des Actions indiquées dans le précédent chapitre 4. Certains outils ont déjà été analysés et inclus dans le Rapport sur les bonnes pratiques de coopération visées dans l'activité WP 5.1, à laquelle l'on renvoie pour d'éventuels approfondissements.

Interreg Alcotra 2021-2027⁵

Le programme ALCOTRA, Alpes Latines Coopération Transfrontalière, est l'un des programmes européens de coopération transfrontalière et couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie.

Durant la période 2021-2027 le programme en sera à sa sixième édition. Même si au moment de la rédaction du présent Plan Stratégique, le nouveau règlement du programme n'a pas été approuvé, il est prévu que l'objectif principal et les thématiques admissibles ne seront pas modifiées. Dans cette optique, le programme représente un excellent outil de financement des actions proposées dans la section précédente.

Interreg Europe 2021-2027⁶

Interreg Europe est un programme de coopération qui vise à réduire les disparités dans les niveaux de développement, croissance et qualité de vie à l'intérieur des régions européennes. Le programme requiert la participation des gouvernements régionaux ou des administrations publiques responsables de la mise œuvre de politiques régionales représentant 4 zones géographiques en Europe: nord, sud, ouest, est. Les projets doivent soutenir la croissance des territoires participants en phase avec les besoins spécifiques de chaque territoire et prévoir une amélioration des programmes régionaux, notamment pour la croissance et l'emploi.

Les critères d'admission concernant la couverture géographique requièrent de toute évidence l'élargissement du partenariat CIRCUITO actuel à d'autres pays européens.

Interregional Innovation Investments⁷

L'Interrégional Innovation Investments (I3) est un instrument de financement dans le cadre du règlement du Fonds européen de développement régional (FEDER) dont l'objectif est:

- encourager le développement des chaînes de valeur européennes en mobilisant les écosystèmes de l'innovation afin d'élargir et commercialiser des projets d'innovation interrégionaux;

⁵ <https://www.interreg-alcotra.eu/it/interreg-alcotra-2021-2027>

⁶ <https://www.interregeurope.eu/>

⁷ https://ec.europa.eu/regional_policy/it/policy/themes/research-innovation/i3/

- à travers la liaison avec l'insertion des programmes opérationnels de la politique de cohésion, mobiliser des investissements supplémentaires dans les secteurs prioritaires sélectionnés et renforcer la coopération avec les partenaires de différents États membres;
- renforcer la complémentarité entre les différents instruments de financement de l'UE, nationaux et régionaux.

L'outil supporte financièrement des projets d'innovation communs mûrs et soutient les parties intéressées impliquées dans la spécialisation intelligente afin de développer et instituer ces projets dans des portefeuilles d'investissement en chaîne de valeur.

Modèle de la Macro région Baltique⁸ et programme Innovation Baltic Express⁹

La stratégie de l'Union européenne pour la région de la Mer Baltique (EUSBSR) a été la première stratégie macro régionale en Europe. La stratégie a été approuvée par le Conseil européen en 2009 et répond à trois objectifs principaux: 1) sauver la mer, 2) améliorer la connectivité de la région, 3) augmenter la prospérité.

La stratégie est le résultat d'un accord entre les États membres et la Commission européenne afin de renforcer la coopération entre les pays de la mer baltique avec pour objectif de répondre aux défis communs et bénéficier d'opportunités communes. Les États membres impliqués dans la Stratégie sont la Suède, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne. La mise en œuvre de la EUSBSR est coordonnée en étant en étroit contact avec la Commission européenne et d'autres parties prenantes - d'autres états européens, autorités régionales et locales, d'autres entités intergouvernementales et non gouvernementales. La Stratégie est également ouverte à la coopération avec des pays voisins (Russie, Islande, Norvège et Biélorussie).

La EUSBSR est mise en œuvre à travers des projets et des procédures conjointes qui reprennent sous certains aspects bon nombre des recommandations collectées dans le cadre des WP3 et WP4 du projet CIRCUITO. Aucune institution nouvelle ou supplémentaire n'a été créée et l'on n'a pas prévu de ressources financières complémentaires aux fins de la mise en œuvre de la Stratégie. Au contraire, les activités sont financées à travers une utilisation coordonnée et efficace des sources de financement existantes et la promotion d'une synergie et d'une complémentarité.

Plus particulièrement, le programme BSR Stars Innovation Express (BSR-SIE) a été identifié au sein du WP5.1 comme étant un instrument intéressant de promotion de l'internationalisation des PME à travers les clusters ou autres réseaux d'entreprises. Les activités prévues au sein du BSR-SIE incluent en effet, l'organisation et le financement de:

- workshop et voyages d'études ou échanges de personnels;
- événements de réseautage et rencontres B2B;
- recherches de marché;
- initiatives de transfert technologique;

⁸ <https://www.balticsea-region-strategy.eu/>

⁹ <https://clustercollaboration.eu/tags/bsr-stars>

- parcours de formation;
- activités intersectorielles ou entre clusters.

ERA-NET¹⁰

Le schéma ERA-NET vise à développer et renforcer la coordination des programmes de recherche nationaux et régionaux. Dans le cadre du programme ERA-NET, les autorités nationales et régionales, représentées par ce que l'on appelle « propriétaires de programmes » et/ou « gestionnaires de programmes », identifient les programmes de recherche qu'elles souhaitent coordonner ou ouvrir réciproquement.

Le programme ERA-NET vise à augmenter la part de financement que les États membres consacrent conjointement aux programmes de recherche et innovation basés sur les défis. Dans Horizon 2020, la contribution de l'UE était limitée à 33% maximum des coûts totaux admissibles de l'action (c'est-à-dire, les coûts pour le soutien ou la mise en place de projets transnationaux) et la durée des actions ne pouvait être supérieure à 5 ans. Le financement de la CE peut être utilisé pour financer des projets de recherche transnationaux, mais aussi comme moyen pour couvrir (partiellement) la préparation et la gestion d'autres activités conjointes qui doivent être réalisées par le consortium dans le but d'augmenter la coordination des programmes nationaux/régionaux.

Accord-Cadre Piémont-Vallée d'Aoste¹¹

En 2016, la Région Piémont et la Région autonome de la Vallée d'Aoste, en vertu de leur proximité géographique et des rapports déjà existants entre les entreprises et les acteurs des écosystèmes régionaux respectifs, ont souscrit un Accord-Cadre afin de régir les modalités de raccord concernant les appels à candidature régionaux de recherche et développement; plus particulièrement, l'Accord-Cadre prévoyait que la participation à de nombreux appels à candidature pour la recherche et l'innovation de la Région Piémont soient ouverts aux bénéficiaires de la Vallée d'Aoste. Cette modalité a effectivement été appliquée dans différents appels à candidature lancés dans le cadre du programme régional FEDER, générant ainsi des résultats satisfaisants et une valeur ajoutée pour les entreprises. C'est sur ces bases, que l'Accord a été renouvelé en 2019. Programme de Travail «Écosystèmes Européens Innovants» du programme Horizon Europe.

Programme de travail "Ecosystèmes de l'innovation européenne" (Horizon Europe)¹²

Le programme de travail sur les écosystèmes de l'innovation européenne a pour but de créer des écosystèmes d'innovation inclusifs et efficaces qui soutiennent la réorganisation des entreprises et stimulent l'innovation afin d'affronter d'importants défis de façon responsable. Il s'articule autour de trois destinations: CONNECT, SCALEUP et INNOVSMES.

¹⁰ <https://www.era-learn.eu/support-for-partnerships/cofunded-p2p/era-net-cofund>

¹¹ https://www.regione.vda.it/portale_imprese/Ricerca_e_innovazione/accordi_per_la_ricerca/

¹² https://eic.ec.europa.eu/eic-funding-opportunities/european-innovation-ecosystems_en

Dans la destination CONNECT, les actions soutiennent la création d'écosystèmes de l'innovation en Europe interconnectés et inclusifs en puisant dans les points forts des écosystèmes régionaux et locaux existants et en encourageant l'implication de tous les acteurs et d'un territoire afin de répondre de manière collective aux défis globaux et consolider l'espace européen de recherche et innovation.

Dans la destination SCALEUP les actions se concentrent sur le renforcement de la connectivité au sein et entre les écosystèmes de l'innovation aux fins d'une croissance des entreprises qui soit durable et avec une valeur sociale élevée.

Dans la destination INNOVSMES l'action soutient des partenariats européens pour les PME innovantes, afin de les aider à augmenter leur recherche et capacité d'innovation (R&I) et leur productivité et à s'introduire dans les chaînes globales de valeur ajoutée ainsi que d'entrer dans de nouveaux marchés.

Enfin, le programme comprend une série d'autres actions soutenant la politique et les objectifs du programme des écosystèmes européens de l'innovation.

6. Modèle de gouvernance

Suite aux recommandations du WP3.5, il est proposé pour la gouvernance du Plan Stratégique la mise en place d'un Comité de Pilotage qui définit les priorités de l'espace transfrontalier et les actions à mettre en œuvre et qui est chargé d'en assurer le suivi. Ce Comité de Pilotage pourrait être le même Comité d'Aménagement Transfrontalier afin d'assurer une salle de contrôle des différentes activités du CLIP.

En plus du Comité de Pilotage, des tables opérationnelles ou des groupes de travail peuvent être constitués, selon les priorités ou le type d'actions; par exemple, un sous-comité pourrait être envisagé pour faciliter la coordination/alignement de la programmation respective des fonds FEDER, ou un sous-comité chargé de définir un S3 commun.

Il est souhaitable que toutes les instances soient composées de représentants des cinq Régions ; cela ne doit cependant pas se faire au détriment de l'activation de voies de coopération qui ne sont soutenues que par une partie des Régions, si la valeur ajoutée apportée par la coopération dans une perspective stratégique est manifeste.

Il est également proposé de mettre en place un Conseil des parties prenantes qui comprend des représentants des différents acteurs de l'innovation et qui a un rôle consultatif et proactif par rapport aux besoins de coopération des systèmes régionaux.

Enfin, nous soulignons le rôle que le réseau déjà actif des chambres de commerce (AlpMed) pourrait jouer, en soutien aux Régions et à leurs systèmes économiques et d'innovation respectifs, en accompagnant et en favorisant la mise en œuvre du Plan stratégique.

Le schéma ci-dessous illustre la proposition de gouvernance. Les sous-commissions sont citées à titre indicatif, car elles doivent être constituées sur la base de l'avis du Comité de Pilotage transfrontalier.

